PERONNE (Somme)

Croix de Guerre 1914-1918 et 1939-1945

Le 3 octobre 1913, la ville de Péronne, est autorisée à faire figurer dans ses armoiries la croix de la Légion d'honneur. Le rapport de présentation stipule q*ue ce droit est accordé : « Au nombre des villes frontières qui, aux diverses époques de notre histoire, ont eu à subir les assauts de l'ennemi, il en est peu qui possèdent dans leurs annales des titres aussi glorieux que la ville de Péronne. Le siège mémorable qu'elle soutient en 1536 contre les impériaux du comte de Nassau est devenu légendaire et suffisant à lui seul pour l'illustrer. Plus près de nous, le siège de 1870-1871, pendant lequel la ville de Péronne eut à supporter un bombardement des plus violents, constituent également des titres dont cette cité peut à bon droit s'enorgueillir. »*

Première guerre mondiale

Le courage, l'abnégation et la détermination, dont les Péronnais de 1914-1918 et 1939-1945 feront preuve, montreront qu'ils n'ont rien à envier à leurs prédécesseurs.

Les Allemands entrent dans Péronne le 28 août 1914. Ils l'évacuent, le 15 septembre, mais ils la réoccupent dès le 28 septembre. Jusqu'en 1917, les Allemands contrôlent 16 % du territoire de la Somme. Durant l'occupation, les Français des territoires occupés vont être soumis à des conditions de vie extrêmement dures. Les Allemands s'approprient des biens. A Péronne, ils s'emparent d'une brasserie, d'une charcuterie, d'un café, d'un café-concert et d'une blanchisserie.

Le lundi 30 septembre 1914, les Allemands informent, par voie d'affiche, que les armes doivent être déposées à la mairie avant mardi midi. Après cette date, les personnes chez lesquelles des armes seront trouvées seront fusillées. Un mois plus tard, une nouvelle affiche stipule que le maire doit remettre aux forces allemandes tous les soldats alliés qui viendraient à se trouver dans la ville et que les habitants qui cachent des militaires alliés armés seront fusillés. Les Allemands considèrent les hommes, les femmes et les enfants de plus de 9 ans des zones occupées, comme un réservoir de main d'œuvre. La population est donc soumise au travail forcé (travaux agricoles, forestiers ou entretien et construction de routes ou voies ferrées, etc.). A partir de l'automne 1914, des difficultés de ravitaillement apparaissent. A Péronne, le manque de nourriture fera de la semaine du 8 au 14 mai 1915 la plus pénible en matière alimentaire. Le travail forcé et les carences alimentaires engendreront l'apparition de maladies comme le scorbut, la tuberculose ou la diphtérie. La carence des services médicaux et pharmaceutiques français dans les zones occupées impose le recours aux médecins allemands pour soigner les habitants. A Péronne, ils ne se font pas payer.

Dès le début de l'occupation, les Picards de plus de 12 ans reçoivent l'ordre de saluer les officiers allemands en se décoiffant. Tout manquement à cet ordre est puni de trois mois de cachot. En conséquence, une manière de résister consistera à sortir la tête nue. De même, les Allemands interdi-

PERONNE (Somme)

sent d'arborer les trois couleurs nationales. Le 14 juillet 1915, trois jeunes filles, à Péronne, se promènent dans la ville habillées l'une en bleu, l'autre en blanc et la troisième en rouge.

Suite à des négociations menées par l'Espagne, un service de correspondance est mis en place entre les habitants de la France libre et ceux des régions envahies avec comme objectif de lutter contre l'isolement de la population des départements occupés. Mais les Allemands ne respectent pas les conditions énoncées.

En 1917, sur 754.894 messages, seulement 185.300 sont transmis par les Allemands. Ce qui fait dire au curé de Péronne : « *On est plus sévère pour nous que pour les prisonniers de guerre* ».

Au début de 1916, à Péronne, il n'est plus délivré de laissez-passer. Il n'y a donc plus de circulation entre les communes. En mars 1916, la population de Péronne est évacuée en direction des départements du Nord et de l'Aisne. Les forces allemandes évacuent la ville lors de leur repli sur la ligne Hindenburg en mars 1917. Ils la réoccuperont de mars à août 1918. En s'emparant, le 31 août 1918, à l'issue d'un combat de deux heures, du Mont Saint-Quentin situé au Nord de Péronne, la 2ème Division australienne libère la ville.

Le 24 août 1919, la commune reçoit la croix de Guerre 1914-1918 avec palme accompagnée de la citation : « *Cité qui, au cours de cette guerre, s'est montrée digne de son passé. Tombée dès les premières heures de la campagne sous le joug de l'envahisseur, délivrée en 1917, captive de nouveau en 1918, ayant vu la rage de l'ennemi détruire sur son territoire ce que le canon avait épargné, a mérité la reconnaissance du pays par la noblesse de son attitude.* »

Seconde guerre mondiale

En juin 1940, la région de Péronne, sera le lieu où le 22ème Régiment de marche de volontaires étrangers (MRVE) se couvrira de gloire. Ce dernier a été créé, le 24 octobre 1939, à Barcarès. Il est composé de volontaires appartenant à 47 nationalités différentes. Il fait partie de la 19ème Division d'infanterie.

Début juin, il se trouve au Sud de Péronne avec pour mission la défense de la route de Paris. Il résiste, du 5 au 7 juin 1940, aux assauts et aux bombardements de l'artillerie et de l'aviation ennemis. Encerclés, épuisés et en manque de munitions, les légionnaires se battent au corps à corps.

A l'issue des combats seuls 800 hommes seront valides sur les 2.500 que comptait l'unité. Le comportement du 22ème RMVE lui vaudra une citation à l'ordre de l'armée : « *Jeté dans la bataille bien qu'incomplètement équipé et à peine amalgamé, s'est particulièrement distingué sous les ordres du chef de bataillon Herman au cours des journées des 5, 6 et 7 juin 1940. Complètement entouré par les unités blindées ennemies, violemment bombardé tant par avions que par artillerie, a résisté héroïquement pendant quarante-huit heures à toutes les attaques, réussissant pendant ce temps à conserver l'intégrité des localités qui constituaient l'ossature de la position confiée à sa garde. N'a cédé que faute de munitions et écrasé par une supériorité matérielle considérable. A, par sa résistance, fait l'admiration de l'ennemi.* »

La ville de Péronne sera libérée le 1er septembre 1944 par l'armée américaine. Les combats de la deuxième guerre mondiale auront provoqué la destruction de 36 % des immeubles de la ville. Péronne recevra le 11 novembre 1948 la croix de Guerre 1939-1945 avec étoile de bronze accompagnée de la citation : « *Ville à l'esprit magnifique et au patriotisme exemplaire. Point de passage important, particulièrement visé en mai 1940. A eu le tiers de ses habitations détruites, sept de ses fils tués et vingt autres touchés. Surmontant courageusement ses épreuves et sa douleur, s'est remise avec cœur et acharnement au travail.* »

Marc Beauvois,
section de la Haute-Garonne